



Abandon famille et déchu droit parental

Par **drom**, le **19/04/2012** à **13:27**

Bonjour,

divorcée depuis plus de 15 ans, maman de 2 enfants dont 1 est majeur et est aux études supérieures

je n'ai pas refait ma vie, j'élève seule mes enfants puisque le père ne paie plus la pension alimentaire depuis 10 ans et ne voit plus ses enfants, il a arrêté de travailler et est insolvable pour ne plus payer la pension alimentaire.

Ma question est pour que mes enfants ne soient pas inquiétés un jour pour subvenir aux besoins de ce "père" quelles démarches dois-je engager?
dois-je aussi porter plainte pour abandon de famille?

merci de m'aider et d'aider d'autres personnes dans ce cas.